



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE OU PRÉLIMINAIRE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Pourquoi ?

Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Evaluation simplifiée ou dossier approfondi ?

Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie. Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?

*Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.*

Pour qui ?

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Définition :

*L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : TERRA NOSTRA

Commune et département) : Morières-lès-Avignon – Département du Vaucluse

Adresse : Lieudit Avenue Jean Monnet

Section cadastrale BV – parcelles 282, 284, 287, 293 et 295

Téléphone : 330609826715

Email : yannick.alliaud@gmail.com

Nom du projet : Lotissement d'activités LES JARDINS DES CRAOUX

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences (ex : dossier soumis à notice d'impact, ou : dossier soumis à autorisation d'occupation temporaire du domaine public) ?

Le projet est soumis à évaluation des incidences au titre de l'instruction d'un permis d'aménager portant sur la création d'un lotissement d'activités.

La notice Natura 2000 est réalisée dans le cadre de l'instruction réglementaire de ce permis d'aménager, conformément aux dispositions de l'article R.414-19 du Code de l'environnement relatives à l'évaluation des incidences Natura 2000.

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

L'opération projetée, dénommée « LES JARDINS DES CRAOUX », se situe au lieudit « Craoux », à environ 1 km du centre ancien de MORIÈRES LES AVIGNON, en direction d'Avignon (ouest). Son assiette se compose des terrains cadastrés comme suit :

- Section BV. Numéros : 282, 284, 287, 293 et 295
- Superficie de l'unité foncière : 9411 m²
- Superficie (mesurée) de l'opération : 9035 m²

L'opération se situe en limite de la zone de périphérie urbaine Ouest de Morières-Lès-Avignon.

L'urbanisation s'y développe « en peigne » par rapport à l'avenue Jean Monnet.

Elle est essentiellement composée de lotissements résidentiels de moyenne densité. Des bâtiments d'habitation collectifs et de commerce ont récemment été édifiés à proximité de l'autre côté de l'avenue. Enfin, un ensemble scolaire est en cours de construction immédiatement au Sud de l'opération projetée. Au-delà, au Sud et à l'Ouest à une distance de 150 m, s'étendent les terres agricoles et les haies sur leurs bordures.

L'opération projetée s'inscrit dans un projet d'ensemble visant la création d'un campus agro-écologique régénératif et circulaire développé sur une superficie d'environ 4 hectares. Ce projet est

conçu comme un écosystème territorial intégré, structuré autour de quatre fonctions complémentaires : production agricole, transformation alimentaire, pédagogie et santé.

L'objectif est d'apporter une réponse concrète aux limites actuelles des systèmes agricoles et alimentaires, tout en renforçant les démarches d'éducation à l'alimentation et à la santé. Le projet vise ainsi à réinterroger et actualiser le concept de « territoire nourricier », en favorisant des circuits courts, une production locale et une sensibilisation du public aux enjeux alimentaires et environnementaux.

L'opération projetée vise à structurer un pôle de commerces et de services participant à la dynamique quotidienne du site. Les bâtiments accueilleront plusieurs activités complémentaires organisées autour de quatre axes :

1. **Transformation et valorisation locale** Mise en place d'un espace de transformation alimentaire de type *food court*, valorisant les produits issus de la ferme dans une logique de circuit ultra-court, de cuisine de saison et de limitation du gaspillage alimentaire.
2. **Distribution en circuit court** Création d'un magasin de producteurs, associant les productions du site à celles de producteurs partenaires, afin de maintenir la valeur ajoutée sur le territoire dans une logique de prix justes, transparents et pédagogiques.
3. **Santé et bien-être** Implantation d'un centre de bien-être proposant notamment des activités de diététique, sophrologie ou naturopathie, en lien avec une approche préventive et globale de l'alimentation et de la santé.
4. **Commerces de proximité** Accueil d'artisans de bouche (boulangerie, glacier ou commerces alimentaires cohérents avec le projet), participant à l'animation et à l'attractivité du site.

b. **Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie**

*Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000^e. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).*





Cabinet COURBI – Société de Géomètres-Experts
 380 rue d'Aquitaine 84 100 ORANGE - tel 04 90 34 06 57 – contact@cabinet-courbi.fr

Le projet est situé : sur la commune de Morières-lès-Avignon

Nom de la commune : Morières-lès-Avignon N° Département : 84 310

Lieu-dit : Les Craoux

En site(s) Natura 2000 ☐

n° de site(s) : (FR93-----)

n° de site(s) : (FR93-----)

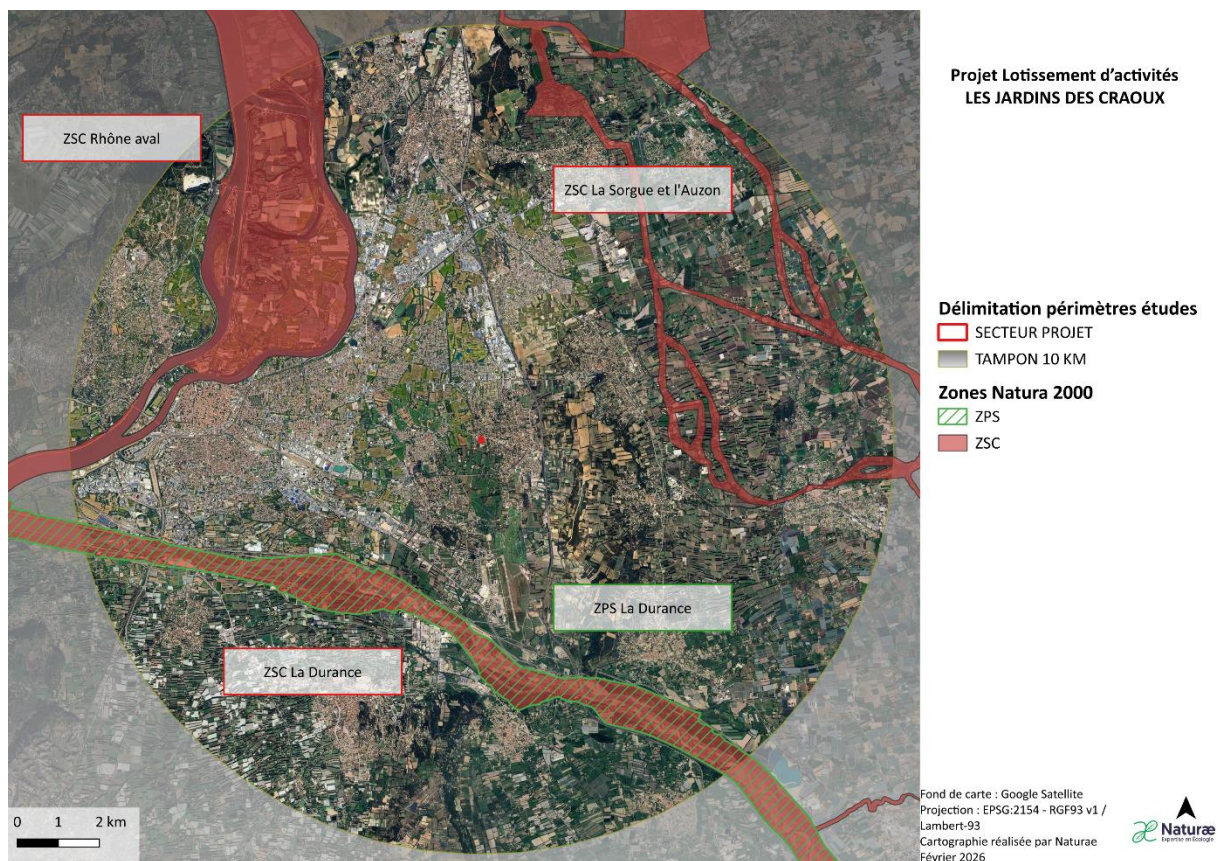
...

Hors site(s) Natura 2000 ☐ A quelle distance ?

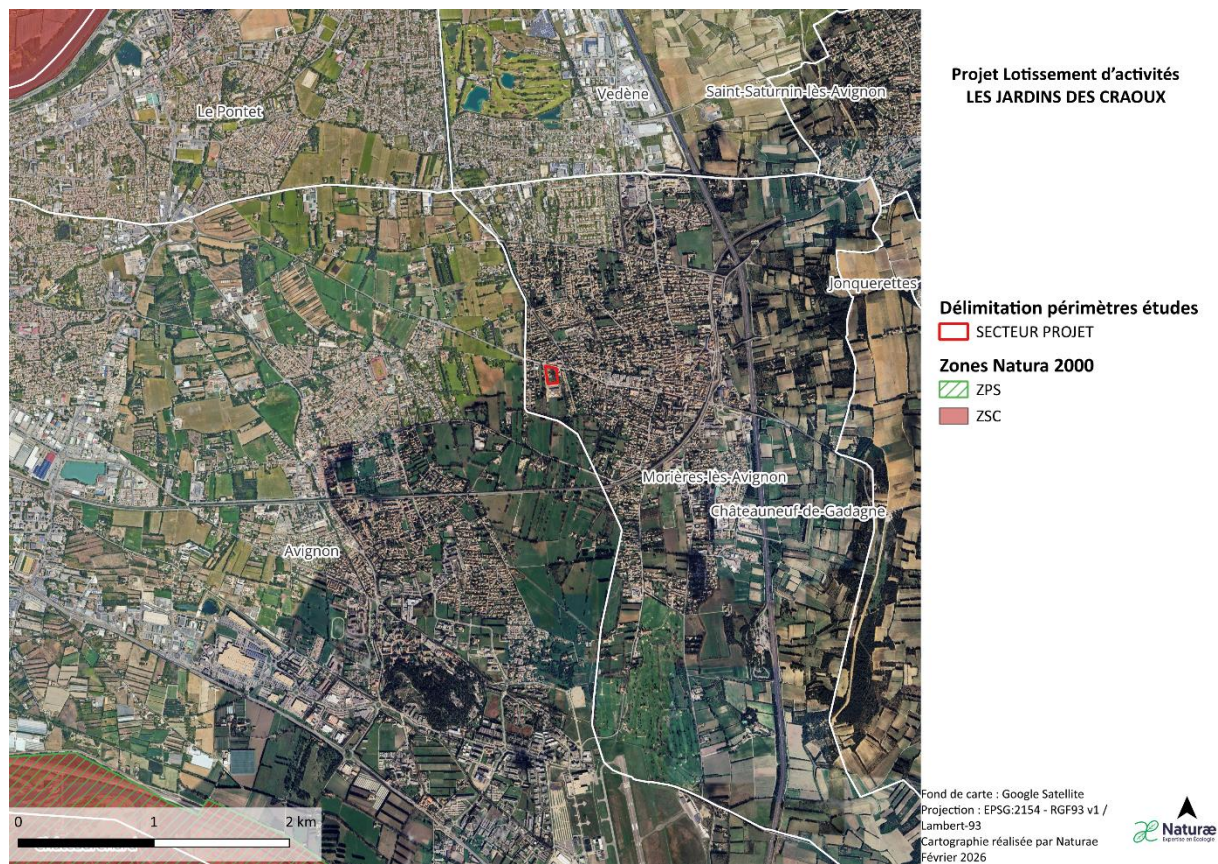
A 5,4 km au sud ZPS et ZSC La Durance FR9312003 / FR9301589

A 6 km au nord-ouest du site ZSC le Rhône aval FR9301590

A 6,2 km au nord-est du site, ZSC La Sorgue et l'Auzon FR9301578



Zones Natura 2000 autour du secteur projet



Carte au 1/25000 -ème

c. **Étendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention**

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : **9 035 m²** ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

☐ < 100 m²

☒ **1 000 à 10 000 m² (1 ha)**

☐ 100 à 1 000 m²

☐ > 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : (m.)

- Emprises en phase chantier : (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

L'opération porte sur l'aménagement d'un terrain d'environ **0,9 ha** destiné à accueillir un pôle de commerces et de services liés à une activité agricole dans le cadre d'un projet plus large de campus agro-écologique.

Les aménagements connexes prévus comprennent notamment :

- **Une voirie interne de desserte** permettant l'accès aux différents lots et aux stationnements, organisée autour d'une place centrale.
- **Des cheminements piétons et trottoirs** reliant les stationnements et les bâtiments.
- **Un espace de stationnement commun** d'environ **89 places** destiné aux usagers des commerces et services.
- **Des espaces verts d'accompagnement** intégrant notamment des plantations d'arbres et d'arbustes afin d'assurer l'insertion paysagère et l'ombrage des stationnements.
- **Des ouvrages de gestion des eaux pluviales**, constitués de noues et bassins de rétention paysagers favorisant l'infiltration des eaux.

10599 PA02 Notice descriptive

- **Le raccordement aux réseaux publics** (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité et télécommunications), réalisés en souterrain.

Le projet comprend également la création d'une **place commune d'accès et de circulation**, structurée autour d'une voie en boucle d'environ 5,50 m de largeur permettant la desserte des bâtiments et l'accès des services de secours.

Les constructions seront implantées sur un maximum de **trois lots à bâtir**, destinés à accueillir des activités de transformation alimentaire, de vente en circuit court, de services liés à l'alimentation et de commerces de proximité.

Aucune manifestation ou événement ponctuel n'est prévu dans le cadre du projet ; il s'agit d'un **aménagement pérenne accueillant des activités économiques et des services ouverts au public.**

d. **Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :**

- Projet, manifestation :

☒ diurne

☐ nocturne

- Durée précise si connue : 2 mois

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

☐ < 1 mois

☐ 1 an à 5 ans

☒ 1 mois à 1 an

☐ > 5 ans

- Période précise si connue : en période de moindre impact pour la biodiversité

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

☐ Printemps

☒ Automne

☐ Eté

☒ Hiver

- Fréquence :

☐ chaque année

☐ chaque mois

☐ autre (préciser) :

e. **Entretien / fonctionnement / rejet**

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Le projet ne générera pas d'interventions lourdes ni de rejets susceptibles d'affecter le milieu naturel durant sa phase d'exploitation.

La gestion des eaux pluviales sera assurée directement sur le site par un système de **noues et bassins paysagers favorisant l'infiltration naturelle des eaux**, limitant ainsi les rejets vers le milieu extérieur. Les surfaces de stationnement et certains cheminements seront réalisés en **revêtements perméables**, permettant de réduire le ruissellement et de favoriser l'infiltration.

Les interventions liées à l'exploitation du site se limiteront à **l'entretien courant des aménagements** (espaces verts, plantations et dispositifs de gestion des eaux pluviales). Ces opérations seront ponctuelles et d'ampleur limitée.

Les activités prévues sur le site correspondent à **des commerces et services en lien avec l'activité agricole locale** (transformation alimentaire, vente en circuit court, services liés à l'alimentation et au bien-être), ne générant pas de rejets spécifiques dans le milieu naturel.

En conséquence, le fonctionnement du site n'est pas susceptible de générer des interventions ou rejets significatifs sur le milieu naturel.

f . Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet : 5 millions d'euros (y compris les futurs bâtiments)
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- | | |
|--|--|
| ☐ < 5 000 € | ☐ de 20 000 € à 100 000 € |
| ☐ de 5 000 à 20 000 € | ☐ > à 100 000 € |

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

- ☐ Rejets dans le milieu aquatique
- ☒ Pistes de chantier, circulation
- ☐ Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- ☐ Poussières, vibrations
- ☐ Pollutions possibles
- ☐ Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- ☐ Bruits
- ☐ Autres incidences

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- ☐ Réserve Naturelle Nationale
- ☐ Réserve Naturelle Régionale
- ☐ Parc National
- ☐ Arrêté de protection de biotope
- ☐ Site classé
- ☐ Site inscrit
- ☐ PIG (projet d'intérêt général) de protection
- ☐ Parc Naturel Régional

- ☐ ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- ☐ Réserve de biosphère
- ☐ Site RAMSAR

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- ☐ Aucun
- ☐ Pâturage / fauche
- ☐ Chasse
- ☐ Pêche
- ☐ Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- ☒ Agriculture (passé agricole, aujourd'hui en friche)
- ☐ Sylviculture
- ☐ Décharge sauvage
- ☐ Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- ☐ Cabanisation
- ☐ Construite, non naturelle :
- ☐ Autre (préciser l'usage) :

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.



1

Branchages brûlés

G. COUENON, 27/02/2026, Morières-lès-Avignon (84)



2

Alignement d'arbres

G. COUENON, 27/02/2026, Morières-lès-Avignon (84)



3

Zone sablonneuse

G. COUENON, 27/02/2026, Morières-lès-Avignon (84)



4

Canier défriché

G. COUENON, 27/02/2026, Morières-lès-Avignon (84)



5

Pelouse

G. COUENON, 27/02/2026, Morières-lès-Avignon (84)



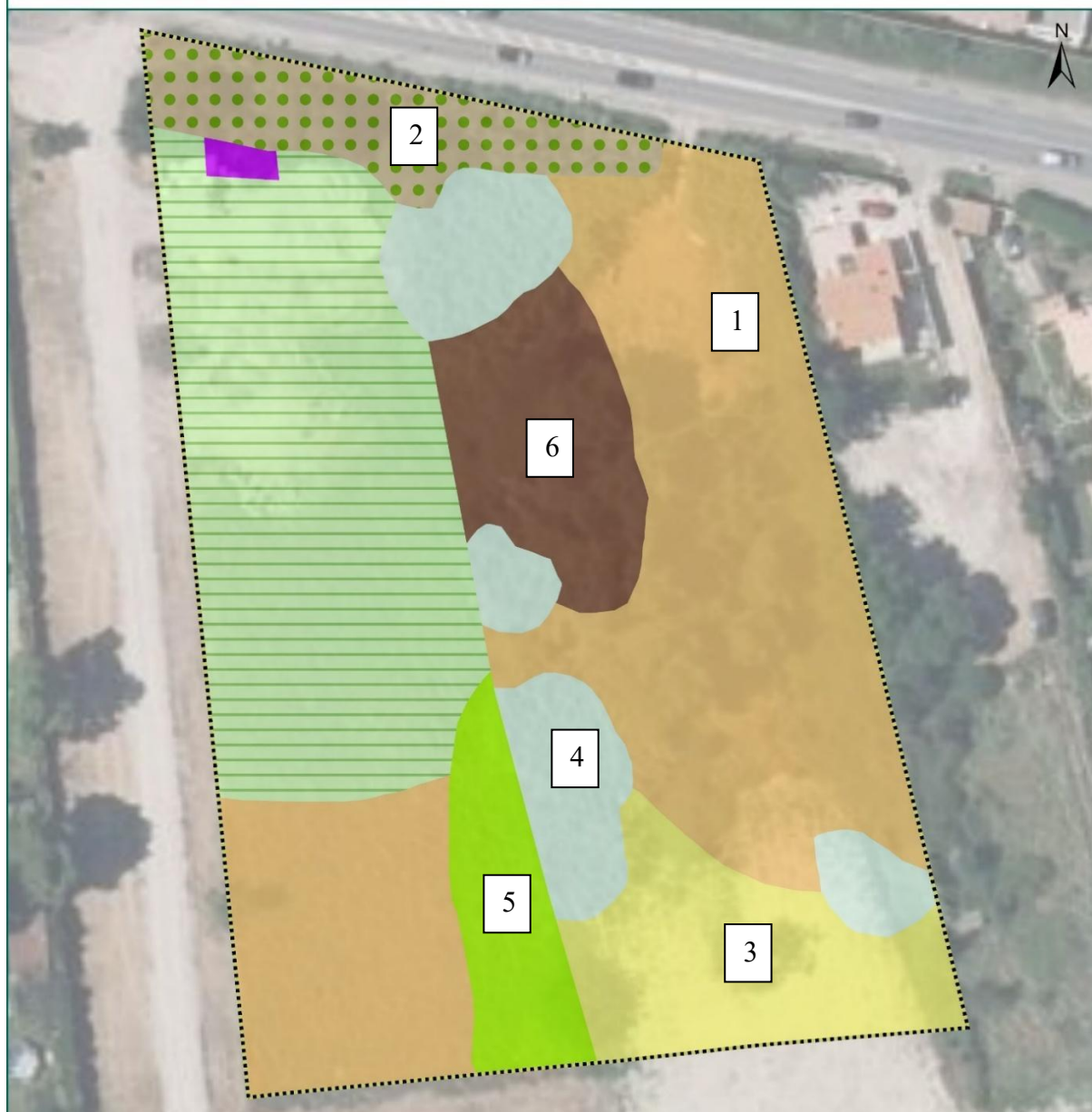
6

Coupe de peupliers blancs

G. COUENON, 27/02/2026, Morières-lès-Avignon (84)

HABITATS NATURELS - CLASSIFICATION EUNIS

Projet d'aménagement "Les jardins des Craoux" - Morières-lès-Avignon (84)



Codes EUNIS - Intitulés

- C3.3 - Canier à canne de Provence débroussaillé
- E1.2 - Pelouse à brome érigé
- E5.1 - Friche rudérale
- E5.1 - Friche rudérale sableuse

- G1.31 x G5.8 - Coupe récente de peupleraie blanche
- G5.1 - Alignement d'arbres
- H - Zone à végétation clairsemée
- J2.4 - Bâtiment temporaire
- Zone d'étude



Sources : TERRA NOSTRA / G. COUENON - ECO-MED 2026
 Fond : IGN / Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93
 Réalisation : ECO-MED (C.FOURNIER) 03/03/2026
 N° d'étude : 5890, Client : TERRA NOSTRA

0 10 20 30 Mètres

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : Friche rudérale sableuse	X X	Pelouse à Brome érigé
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre : Alignement d'arbres	 X	
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : Peuplement de cannes de Provences	 X	Cannes de Provences débroussaillées
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu	Milieu anthropique		Bâtiment temporaire

ZSC FR9301578 : La Sorgue et l'Auzon

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1410 <i>Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)</i>		1,02 (0,05 %)		M	A	C	A	B
3170 <i>Mares temporaires méditerranéennes</i>	X	2,1 (0,09 %)		M	A	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		6,1 (0,3 %)		M	B	C	B	A
3270 <i>Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidetion p.p.</i>		0,5 (0,02 %)		M	B	C	B	B
5110 <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		2,03 (0,1 %)		M	C	C	B	B
5210 <i>Matorrals arborescents à Juniperus spp.</i>		12,2 (0,6 %)		M	C	C	B	B
6220 <i>Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea</i>	X	8,14 (0,4 %)		M	A	C	B	C
6420 <i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holcuschoenion</i>		12,2 (0,6 %)		M	A	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'outlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		0,41 (0,02 %)		M	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		552 (21,6 %)		M	A	C	B	A
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0,41 (0,02 %)		M	B	C	B	B
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		1,02 (0,05 %)		M	B	C	B	B
8210		2,03		M	B	C	B	B

Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		(0,1 %)						
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	56,95 (2,8 %)		M	A	C	B	B
91F0 <i>Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)</i>		2,03 (0,1 %)		M	A	C	A	A
92A0 <i>Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba</i>		176 (6,89 %)		M	B	C	B	A

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- Évaluation globale : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

Aucun habitat d'intérêt communautaire mentionné dans le FSD de la ZSC « La Sorgue et l'Auzon » n'a été identifié au sein du secteur d'étude.

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	Oxygastra curtisii	p	1	1	localités	R	P	C	B	C	C
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	P	P	C	B	C	B
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	P	P	D			
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	P	D			
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	P	P	D			
F	1096	Lampetra planeri	p			i	R	P	C	B	B	A
F	1163	Cottus gobio	p			i	C	M	C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	c			i	P	P	C	B	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	c			i	R	P	C	B	C	C
M	1307	Myotis blythii	c			i	P	P	C	B	C	C
M	1310	Miniopterus schreibersii	c			i	P	P	C	B	C	C

M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	c			i	P	P	C	B	C	C
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	c			i	P	P	C	B	C	C
M	1337	<i>Castor fiber</i>	p			i	C	M	C	A	C	A
M	1355	<i>Lutra lutra</i>	c			i	V	P	C	B	B	C
F	5339	<i>Rhodeus amarus</i>	p			i	R	M	B	B	C	B
F	6147	<i>Telestes souffia</i>	p			i	C	M	C	B	C	B
F	6150	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	p			i	R	M	C	B	C	B
I	6199	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	p			i	P	P	D			

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

L'analyse bibliographique et les observations de terrain (prédiagnostic écologique ECOMED mars 2026) indiquent que le site d'étude ne présente pas d'habitats favorables aux espèces d'intérêt communautaire recensées dans le périmètre Natura 2000 concerné.

Les espèces ciblées, notamment la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*), la Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) et le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*), n'ont pas été observées et ne trouvent pas sur le site les conditions écologiques nécessaires à leur cycle biologique.

De même, les mammifères semi-aquatiques tels que le Castor d'Europe (*Castor fiber*) et la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), ainsi que les poissons d'intérêt communautaire (Chabot *Cottus gobio*, Barbeau méridional *Barbus meridionalis*, Blageon *Telestes souffia*, Lamproie de Planer *Lampetra planeri*), sont exclus en raison de l'absence de milieux aquatiques fonctionnels.

Concernant les chiroptères (Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersii*, Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*, Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*, Murins *Myotis spp.*), le site présente une fonctionnalité limitée, sans gîte ni corridor structurant identifié, impliquant au plus une fréquentation occasionnelle en chasse.

En conclusion, au regard de l'absence d'habitats d'intérêt communautaire et de la faible potentialité d'accueil pour les espèces concernées, le projet n'est pas susceptible d'engendrer d'incidences significatives sur le site Natura 2000.

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C/R/V/P	IV	V	A	B	C	D
B		Streptopelia turtur				C			X		X	

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Motivation : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

La Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) n'a pas été observée lors des investigations de terrain et est considérée comme absente du site d'étude.

Les habitats présents, caractérisés par une faible diversité structurale et l'absence d'une strate arborée conséquente favorable à la nidification et à l'alimentation de l'espèce, limite fortement sa probabilité de présence.

Ainsi, au regard de l'absence de détection et de la faible potentialité d'accueil, le projet n'est pas susceptible d'engendrer d'incidence significative sur la Tourterelle des bois.

ZSC FR9301590 : Le Rhône aval

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine		23 (0,18 %)		M	C	C	B	C
1130 Estuaires		851 (6,77 %)		M	A	C	B	A
1140 Replats boueux ou sableux évondés à marée basse		136 (1,08 %)		M	B	C	B	B
1150 Lagunes côtières	X	321 (2,55 %)		M	B	C	B	B
1160 Grandes criques et baies peu profondes		115 (0,91 %)		M	B	C	B	B
1210 Végétation annuelle des lâis de mer		1,5 (0,01 %)		M	C	C	B	C
1310 Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses		2,91 (0,02 %)		M	C	C	B	C
1410 Prés-salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>)		21 (0,17 %)		M	C	C	B	C
1420 Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (<i>Sarcocornia frutescens</i>)		582 (4,63 %)		M	A	B	B	A
1510 Steppes salées méditerranéennes (<i>Limonietalia</i>)	X	63 (0,5 %)		M	A	C	B	A
2110 Dunes mobiles embryonnaires		0,15 (0 %)		M	C	C	B	C
2120 Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)		21 (0,17 %)		M	B	C	B	B
2210		6,65		M	B	C	B	B

Dunes fixées du littoral du Crustacien maritime		(0,05 %)						
3140 Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.		0 (0 %)		M	D			
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrochariton		309 (2,46 %)		M	B	C	B	B
3170 Mares temporaires méditerranéennes	X	0,1 (0 %)		P	C	C	C	C
3250 Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucoium flavum		11 (0,09 %)		M	C	C	B	B
3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion		933 (7,42 %)		M	B	B	B	B
3270 Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidetion p.p.		5,06 (0,04 %)		M	C	C	B	C
3280 Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostion avec rideaux boisés riverains à Salix et Populus alba		27 (0,21 %)		M	B	C	B	B
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin		4,2 (0,03 %)		M	C	C	B	C
91F0 Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmion minoris)		25 (0,2 %)		M	B	C	B	B
92A0 Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba		1234 (9,81 %)		M	A	C	B	A
92D0 Galeries et fourrés riverains méridionaux (Nerio-Tamaricetea et Securinegion tinctoriae)		86 (0,68 %)		M	A	A	B	A

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- Conservation : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- Evaluation globale : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

Aucun habitat d'intérêt communautaire mentionné dans le FSD de la ZSC « le Rhône aval » n'a été identifié au sein du secteur d'étude.

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1041	Oxygastra curtisii	c	10	10	localités		P	C	C	C	C
I	1044	Coenagrion mercuriale	c	2	2	localités		P	C	C	C	C
I	1046	Gomphus graslinii	c	2	2	localités		DD	C	C	B	C
I	1083	Lucanus cervus	p			i	R	DD	C	C	C	C
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	R	P	C	C	C	C
F	1095	Petromyzon marinus	r			i	V	DD	C	C	C	B
F	1095	Petromyzon marinus	c			i	R	DD	C	C	C	B
F	1103	Alosa fallax	r			i	R	DD	C	C	C	B
F	1103	Alosa fallax	c			i	C	P	B	B	C	A
F	1163	Cottus gobio	p			i	V	M	D			
A	1166	Triturus cristatus	p			i	V	DD	C	C	A	C
R	1220	Emys orbicularis	p			i	R	P	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	c			i	R	P	C	C	C	A
M	1305	Rhinolophus euryale	c			i	V	DD	C	C	C	B
M	1307	Myotis blythii	c			i	R	DD	C	C	C	B
M	1310	Miniopterus schreibersii	c			i	R	P	C	B	C	C
M	1316	Myotis capaccinii	c			i	R	DD	C	C	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	c			i	R	P	C	C	C	B
M	1324	Myotis myotis	c			i	R	DD	C	C	C	B
M	1337	Castor fiber	p	200	600	i	C	M	C	B	C	A
M	1355	Lutra lutra	c	1	20	i		DD	C	C	B	B
F	5339	Rhodeus amarus	p			i	C	M	C	B	C	B

F	6147	<i>Telestes souffia</i>	p			i	R	M	C	C	C	C
F	6150	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	p			i	R	M	C	C	C	C
I	6199	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	p			i	R	DD	D			

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellente», B = «Bonne», C = «Moyenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

L'analyse des données disponibles et les observations de terrain (Prédiagnostic écologique ECOMED, mars 2026) indiquent que les espèces d'intérêt communautaire ou patrimonial mentionnées dans le périmètre élargi présentent une potentialité d'accueil faible à nulle sur le site d'étude.

Pour les invertébrés, la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), la Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*), la Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*) et l'Écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) n'ont pas été observés. L'absence de milieux aquatiques fonctionnels et de boisements matures favorables limite fortement la probabilité de présence.

Concernant les amphibiens et reptiles, la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) et le Triton crêté (*Triturus cristatus*) sont considérés absents, en cohérence avec l'absence d'habitats aquatiques et rivulaires adaptés.

Au sein des mammifères terrestres, le Castor d'Europe (*Castor fiber*) et la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) ne trouvent pas de conditions favorables sur le site, ce qui exclut tout impact.

Pour les chiroptères, le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), le Petit Murin (*Myotis blythii*), le Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*), le Grand Murin (*Myotis myotis*) et le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) n'ont pas été observés. Le site ne présente ni gîte ni corridor de déplacement structurant ; seule une fréquentation occasionnelle en chasse de certaines espèces reste possible, avec une incidence qualifiée de faible.

Concernant l'avifaune, aucune espèce d'intérêt communautaire notable n'a été détectée dans l'emprise, traduisant une fonctionnalité limitée du site pour ce groupe.

Enfin, pour les poissons, le Chabot (*Cottus gobio*), la Lamproie marine (*Petromyzon marinus*), l'Alose feinte (*Alosa fallax*), l'Anguille (*Anguilla anguilla*), la Bouvière (*Rhodeus amarus*), le Blageon (*Telestes souffia*) et le Taxon mentionné n'ont pas été observés, ce qui est cohérent avec l'absence de réseau hydrographique fonctionnel.

En conclusion, l'absence d'habitats d'intérêt communautaire et la faible potentialité d'accueil pour les espèces considérées conduisent à conclure à l'absence d'incidences significatives du projet sur les objectifs de conservation du site Natura 2000.

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			CJR V P	IV	V	A	B	C
B		Streptopelia turtur				R			X		X	
F		Anguilla anguilla			i	P			X		X	
P		Aldrovanda vesiculosa			i	P			X		X	

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P : espèce présente.
- Motivation : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

La Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) est considérée comme absente du site, en cohérence avec l'absence de milieux favorables pour sa nidification et le développement de son cycle biologique.

L'Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) et l'Alavrodie à vessie (*Aldrovanda vesiculosa*) sont également exclues, le site ne présentant pas de milieux aquatiques permanents ou d'habitats hydromorphes susceptibles d'accueillir ces espèces.

Au regard de l'absence de détection et de conditions écologiques défavorables, le projet n'est pas susceptible d'engendrer d'incidences significatives sur ces espèces d'intérêt communautaire.

ZSC FR9301589 : LA DURANCE

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.		1,6 (0,01 %)		M	C	C	B	C
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition		47,86 (0,3 %)		M	B	C	B	C
3230 Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Myricaria germanica</i>		31,91 (0,2 %)		M	D			
3240 Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Salix elaeagnos</i>		15,95 (0,1 %)		M	C	C	C	C
3250 Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>		1388 (8,7 %)		M	B	A	C	B
3260 Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion		15,95 (0,1 %)		M	C	C	B	C
3270 Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidens p.p.		223,36 (1,4 %)		M	B	B	C	B
3280 Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>		287,17 (1,8 %)		M	B	A	C	B
5210 Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp.		1,6 (0,01 %)		M	D			
6220 Parcours substeppeux de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	X	31,91 (0,2 %)		M	D			
6420 Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holcusoenion		63,82 (0,4 %)		M	C	C	C	C
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'outlets planitiaires et des étages montagnard à alpin		15,95 (0,1 %)		M	C	C	B	C
7210	X	15,95		M	B	C	B	B

Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du Caricion davallianae		(0,1 %)						
7240	Formations pionnières alpines du Caricion bicoloris-atrofuscae	X	15,95 (0,1 %)	M	A	C	A	A
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		1,6 (0,01 %)	M	C	C	C	B
8310	Grottes non exploitées par le tourisme		1,6 (0,01 %)	M	C	C	C	B
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X	79,77 (0,5 %)	M	B	C	B	B
92A0	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>		4195,9 (26,3 %)	M	A	B	B	A
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>		175,49 (1,1 %)	M	C	C	C	C

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative »; D = « Présence non significative ».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- Conservation : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Moyenne / réduite ».
- Evaluation globale : A = « Excellente »; B = « Bonne »; C = « Significative ».

Aucun habitat d'intérêt communautaire mentionné dans le FSD de la ZSC « La Durance » n'a été identifié au sein du secteur d'étude.

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1014	Vertigo angustior	p	2	2	i		P	C	C	A	C
I	1016	Vertigo moulinsiana	p	3	3	localités	V	P	C	C	A	C
I	1041	Oxygastra curtisii	p			i	R	DD	C	B	C	B
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	R	M	C	C	C	C
I	1065	Euphydryas aurinia	p	3	3	localités		P	C	C	C	C
I	1074	Enigaster catax	p			i	V	DD	C	C	C	C
I	1083	Lucanus cervus	p			i	C	M	C	B	C	C

I	1084	Osmoderma eremita	p			i	V	DD	C	C	C	C	
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	R	M	D				
F	1099	Lampetra fluviatilis	p			i	V	DD	D				
F	1103	Alosa fallax	p			i	R	DD	C	C	C	C	
F	1138	Barbus meridionalis	p			i	R	M	C	C	B	C	
F	1158	Zingel asper	p			i	R	M	A	B	A	B	
F	1163	Cottus gobio	p			i	R	M	C	B	B	B	
A	1193	Bombina variegata	p			i	V	P	D				
R	1220	Emys orbicularis	p	80	140	i	P	M	C	C	A	C	
M	1303	Rhinolophus hipposideros	c			i	P	P	C	B	C	B	
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w			i	R	P	C	C	C	B	
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	c			i	R	P	C	C	C	B	
M	1307	Myotis blythii	r	150	150	i	P	M	B	B	C	A	
M	1307	Myotis blythii	c			i	R	P	C	B	C	C	
M	1308	Barbastella barbastellus	c			i	P	P	C	B	C	B	
M	1310	Miniopterus schreibersii	c	100	500	i	P	M	C	B	C	C	
M	1316	Myotis capaccinii	r	0	40	i	P	M	C	C	C	B	
M	1316	Myotis capaccinii	c			i	P	P	C	C	C	B	
M	1321	Myotis emarginatus	r	100	300	i	R	M	C	B	C	B	
M	1321	Myotis emarginatus	c			i	P	P	C	B	C	B	
M	1324	Myotis myotis	r	150	150	i	P	M	C	B	C	A	
M	1324	Myotis myotis	c			i	P	P	C	B	C	A	
M	1337	Castor fiber	p	200	200	i	P	M	C	A	C	A	

M	1352	Canis lupus	c			i	R	P	D			
M	1355	Lutra lutra	c			i	V	DD	C	C	C	C
F	5339	Rhodeus amarus	p			i	R	M	C	C	C	C
F	6147	Telestes souffia	p			i	C	M	C	C	C	B
F	6150	Parachondrostoma toxostoma	p			i	C	M	C	B	C	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	P	D			

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); DD = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

L'analyse bibliographique et les observations de terrain (Prédiagnostic écologique ECOMED, mars 2026) indiquent que les espèces patrimoniales mentionnées présentent une potentialité d'accueil faible à nulle sur le site d'étude, en raison de l'absence d'habitats favorables.

Concernant les mollusques, le Vertigo étroit (*Vertigo angustior*), le Vertigo des moulins (*Vertigo moulinsiana*) n'ont pas été observés. L'absence de zones humides fonctionnelles et de végétation hygrophile adaptée limite leur présence potentielle.

Pour les invertébrés, la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), la Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*), le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*), la Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), le Pique-prune (*Osmoderma eremita*), l'Écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*), le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) et la Laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*) n'ont pas été observés. Les habitats nécessaires, tels que boisements matures, vieux arbres sénescents ou prairies spécifiques, sont absents ou peu représentés.

Au sein des amphibiens et reptiles, le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) et la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) sont considérés absents en raison du manque de milieux aquatiques et rivulaires adaptés.

Concernant les mammifères terrestres, le Castor d'Europe (*Castor fiber*), la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et le Loup gris (*Canis lupus*) sont exclus, le site ne présentant pas les fonctionnalités écologiques nécessaires à leur présence.

Pour les chiroptères, le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), le Petit Murin (*Myotis blythii*), le Grand Murin (*Myotis myotis*), le Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*) et le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) n'ont pas été observés. L'absence de gîtes, de corridors fonctionnels et la faible qualité écologique du site impliquent au plus une fréquentation occasionnelle en chasse pour certaines espèces, avec une incidence faible.

Enfin, pour les poissons, le Chabot (*Cottus gobio*), la Lamproie de rivière (*Lampetra fluviatilis*), l'Alose feinte (*Alosa fallax*), l'Anguille (*Anguilla anguilla*), le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), la Bouvière (*Rhodeus amarus*), le Blageon (*Telestes souffia*) et le Taxon mentionné sont exclus, en cohérence avec l'absence de cours d'eau ou de milieux aquatiques fonctionnels.

En conclusion, l'absence d'habitats d'intérêt communautaire et la non-détection des espèces ciblées conduisent à conclure que le projet n'est pas susceptible d'engendrer d'incidences significatives sur les objectifs de conservation du site Natura 2000.

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Lissotriton helveticus									X	
B		Streptopelia turtur				C			X		X	
F		Anguilla anguilla			i	P			X		X	
I		Hyles hippophaes					X				X	
I		Coenagrion caeruleum										X
I		Sympetrum depressiusculum										X
I		Chorthippus pullus										X
I		Epacromius tergestinus										X
I		Cylindera arenaria										X
I		Leptopus hispanus										X
I		Xya variegata										X
P		Typha minima			i	P					X	
R		Timon lepidus	5	10	localités	R			X		X	

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Motivation : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

La Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) et l'Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) sont considérées absentes du site d'étude, en cohérence avec l'absence de milieux arboricoles structurés favorables à l'avifaune et de milieux aquatiques fonctionnels pour l'ichtyofaune.

Concernant les invertébrés, le Sphinx de l'Argousier (*Hyles hippophaes*), l'Agrion bleuissant (*Coenagrion caeruleum*), le Sympétrum déprimé (*Sympetrum depressiusculum*), le Criquet des salines (*Epacromius tergestinus*) et *Cylindera arenaria* présentent une potentialité faible à nulle, faute d'habitats spécifiques favorables (milieux halophiles/dunaires/préservés). Le Sphinx de l'Argousier est en particulier écarté en raison de l'absence de sa plante-hôte (*Hippophae rhamnoides*).

Le Lézard ocellé (*Timon lepidus*), espèce de reptile à fort enjeu, n'a pas été observé et les habitats présents apparaissent peu favorables (absence de mosaïque de milieux ouverts secs structurés avec gîtes, murets/éboulis, lisières). Il est considéré comme très faiblement potentiel à absent sur l'emprise.

Enfin, la Petite massette (*Typha minima*) n'a pas été observée et est considérée absente, en cohérence avec l'absence de zones humides ou de berges alluviales favorables.

Au regard de l'absence d'habitats adaptés et de la non-détection des espèces ciblées, le projet n'est pas susceptible d'engendrer d'incidences significatives sur ces espèces au titre de Natura 2000.

ZPS FR9312003 : LA DURANCE

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max					Pop.	Cons.	Glob.
B	A480	Cyanecula svecica	c	10	30	i	R	M	D			
B	A001	Gavia stellata	c			i	V	DD	D			
B	A004	Tachybaptus ruficollis	w	100	150	i	P	M	D			
B	A004	Tachybaptus ruficollis	r	29	46	p	P	M	C	B	C	C
B	A004	Tachybaptus ruficollis	c			i	C	DD	D			
B	A005	Podiceps cristatus	w	10	100	i	P	P	D			
B	A005	Podiceps cristatus	r	80	110	p	P	M	C	B	C	C
B	A005	Podiceps cristatus	c			i	C	DD	D			
B	A007	Podiceps auritus	c			i	V	DD	D			
B	A008	Podiceps nigricollis	w	1	10	i	V	M	C	B	C	C
B	A008	Podiceps nigricollis	c			i	R	DD	D			
B	A017	Phalacrocorax carbo	w	500	1000	i	P	DD	C	B	C	B
B	A017	Phalacrocorax carbo	c	500	1000	i	P	P	C	B	C	B
B	A021	Botaurus stellaris	w	10	20	i	P	P	C	C	C	C
B	A021	Botaurus stellaris	c			i	R	DD	D			
B	A022	Ixobrychus minutus	r	12	21	p	P	M	C	B	C	B
B	A022	Ixobrychus minutus	c			i	R	DD	D			
B	A023	Nycticorax nycticorax	r	46	59	p	P	M	C	B	C	B
B	A023	Nycticorax nycticorax	c			i	C	DD	C	B	C	B
B	A024	Ardeola ralloides	c	5	15	i	P	M	D			
B	A025	Bubulcus ibis	w			i	C	DD	C	B	C	C
B	A025	Bubulcus ibis	r	50	55	p	P	M	C	C	C	C
B	A025	Bubulcus ibis	c			i	C	DD	D			
B	A026	Egretta garzetta	w			i	C	DD	D			
B	A026	Egretta garzetta	r	70	100	p	P	M	C	B	C	B
B	A026	Egretta garzetta	c			i	C	DD	D			
B	A028	Ardea cinerea	w			i	C	DD	D			
B	A028	Ardea cinerea	r	50	100	p	P	M	C	C	C	C
B	A028	Ardea cinerea	c			i	C	DD	D			
B	A029	Ardea purpurea	r	4	5	p	P	G	C	C	C	C
B	A029	Ardea purpurea	c			i	R	DD	C	C	C	C
B	A030	Ciconia nigra	c	2	10	i	R	M	D			

B	A031	Ciconia ciconia	c	5	25	i	P	M	D			
B	A032	Plegadis falcinellus	c			i	V	DD	D			
B	A035	Phoenicopiterus ruber	c			i	V	DD	D			
B	A036	Cygnus olor	w			i	C	DD	D			
B	A036	Cygnus olor	r	20	40	p	P	M	C	B	C	C
B	A036	Cygnus olor	c			i	C	DD	D			
B	A041	Anser albifrons	c			i	V	DD	D			
B	A043	Anser anser	c	50	100	i		P	C	B	C	B
B	A048	Tadorna tadorna	w	1	10	i		P	D			
B	A048	Tadorna tadorna	c	10	50	i	P	P	D			
B	A052	Anas crecca	w	300	600	i	P	P	C	C	C	C
B	A052	Anas crecca	c	500	1000	i	P	P	C	C	C	C
B	A053	Anas platyrhynchos	w	500	1000	i		P	C	B	C	B
B	A053	Anas platyrhynchos	r	120	182	grid51x1	C	P	C	B	C	B
B	A053	Anas platyrhynchos	c			i	C	DD	C	B	C	B
B	A054	Anas acuta	c	50	100	i	P	P	D			
B	A058	Netta rufina	w	100	500	i	P	M	B	B	C	B
B	A058	Netta rufina	r	10	20	p	P	M	C	C	B	C
B	A058	Netta rufina	c	500	1000	i	P	P	C	B	C	B
B	A059	Aythya ferina	w	500	1500	i	P	M	C	B	C	B
B	A059	Aythya ferina	r	0	1	p	P	M	D			
B	A059	Aythya ferina	c	1000	2000	i	P	P	C	B	C	B
B	A060	Aythya nyroca	w	1	5	i	P	M	D			

B	A061	Aythya fuligula	w	100	500	i	P	M	C	B	C	B
B	A061	Aythya fuligula	r	10	20	p	P	M	C	B	C	C
B	A061	Aythya fuligula	c	500	1000	i	P	P	C	B	C	B
B	A067	Bucephala clangula	c			i	V	DD	D			
B	A070	Mergus mergamser	w	1	10	i		M	D			
B	A072	Pernis apivorus	r	7	13	p	P	M	C	B	C	C
B	A072	Pernis apivorus	c			i	C	DD	D			
B	A073	Milvus migrans	r	130	170	p	P	M	C	B	C	B
B	A073	Milvus migrans	c			i	C	DD	D			
B	A074	Milvus milvus	c			i	R	DD	D			
B	A077	Neophron percnopterus	c			i	R	DD	C	C	C	C
B	A080	Circus gallicus	c			i	R	DD	C	B	C	C
B	A081	Circus aeruginosus	c	10	50	i	P	P	C	B	C	C
B	A082	Circus cyaneus	w	20	50	i	P	M	C	C	C	C
B	A084	Circus pygargus	c	10	50	i	P	P	D			
B	A091	Aquila chrysaetos	w			i	R	DD	D			
B	A091	Aquila chrysaetos	c	1	10	i	R	P	D			
B	A092	Hieraetus pennatus	c			i	R	DD	D			
B	A094	Pandion haliaetus	c	10	50	i	P	P	C	B	C	C
B	A097	Falco vespertinus	c	1	5	i	P	M	D			
B	A098	Falco columbarius	w	2	8	i	P	M	D			
B	A098	Falco columbarius	c			i	R	DD	D			
B	A103	Falco peregrinus	w	2	8	i	P	M	C	C	C	C

B	A103	Falco peregrinus	c			i	R	DD	C	C	C	C
B	A118	Rallus aquaticus	w			i	C	DD	D			
B	A118	Rallus aquaticus	r	16	25	p	P	M	C	B	C	C
B	A118	Rallus aquaticus	c			i	C	DD	D			
B	A119	Porzana porzana	r	0	1	p	P	M	C	C	C	C
B	A119	Porzana porzana	c	10	20	i	P	P	C	C	C	C
B	A123	Gallinula chloropus	p			i	C	DD	D			
B	A125	Fulica atra	w	2000	3000	i	P	P	C	B	C	B
B	A125	Fulica atra	r	60	80	p	P	M	C	B	C	B
B	A125	Fulica atra	c			i	C	DD	C	B	C	B
B	A127	Grus grus	c			i	R	DD	D			
B	A128	Tetrax tetrax	w	0	10	i	P	M	C	C	B	C
B	A128	Tetrax tetrax	r	3	9	males	P	G	C	C	B	C
B	A128	Tetrax tetrax	c	6	30	i	P	P	C	C	B	C
B	A131	Himantopus himantopus	c	10	50	i	P	P	C	B	C	C
B	A132	Recurvirostra avosetta	c			i	V	DD	D			
B	A133	Burhinus oedicnemus	r	5	15	p	P	M	C	C	C	C
B	A133	Burhinus oedicnemus	c	10	100	i	P	P	C	C	C	C
B	A136	Charadrius dubius	r	65	100	p	P	M	C	C	C	C
B	A136	Charadrius dubius	c	10	50	i	P	P	D			
B	A137	Charadrius hiaticula	c	20	50	i	R	P	D			
B	A140	Pluvialis apricaria	w	0	10	i		P	D			
B	A140	Pluvialis apricaria	c	10	100	i	V	P	C	B	C	C
B	A142	Vanellus vanellus	w	250	500	i	P	P	C	B	C	C
B	A142	Vanellus vanellus	c	500	1000	i	P	P	C	B	C	C
B	A145	Calidris minuta	c	10	20	i	V	P	D			
B	A149	Calidris alpina	c	10	50	i		P	D			
B	A152	Lymnocyrtus minimus	w			i	V	DD	D			
B	A152	Lymnocyrtus minimus	c			i	R	DD	D			
B	A153	Gallinago gallinago	w	10	50	i	P	P	D			
B	A153	Gallinago gallinago	c	50	100	i	P	P	D			
B	A155	Scolopax rusticola	w			i	V	DD	D			
B	A155	Scolopax rusticola	c			i	V	DD	D			
B	A156	Limosa limosa	c	10	50	i	R	P	D			
B	A157	Limosa lapponica	c	0	10	i	V	P	D			
B	A158	Numenius phaeopus	c	0	5	i	V	M	D			
B	A160	Numenius arquata	c	5	10	i		P	D			
B	A161	Tringa erythropus	c	10	50	i		P	C	B	C	C
B	A162	Tringa totanus	c	5	25	i	P	P	D			
B	A164	Tringa nebularia	c	10	50	i		P	C	B	C	C
B	A165	Tringa ochropus	w	10	20	i		P	C	B	C	C
B	A165	Tringa ochropus	c	50	100	i		P	C	B	C	C
B	A166	Tringa glareola	c	300	500	i	P	P	C	C	C	C
B	A168	Actitis hypoleucos	w	5	15	i	P	P	D			
B	A168	Actitis hypoleucos	r	8	14	p	P	M	C	C	C	C
B	A168	Actitis hypoleucos	c	100	200	i	P	P	C	C	C	C

B	A176	Larus melanocephalus	w	500	1000	i	P	P	B	B	C	B
B	A179	Larus ridibundus	w	500	1000	i	P	P	D			
B	A179	Larus ridibundus	c			i	C	DD	D			
B	A182	Larus canus	w	50	100	i		P	C	B	C	C
B	A183	Larus fuscus	w	10	20	i		P	D			
B	A189	Gelochelidon nilotica	c			i	V	DD	D			
B	A193	Sterna hirundo	r	10	20	p	P	M	C	C	C	C
B	A193	Sterna hirundo	c	50	100	i	C	P	C	B	C	C
B	A197	Chlidonias niger	c	5	20	i	P	P	D			
B	A215	Bubo bubo	c	1	10	i	P	P	C	C	C	C
B	A222	Asio flammeus	c			i	V	DD	D			
B	A224	Caprimulgus europaeus	r			i	R	DD	C	C	C	C
B	A224	Caprimulgus europaeus	c			i	R	DD	D			
B	A229	Alcedo atthis	p	60	90	p	P	M	C	B	C	B
B	A231	Coracias garrulus	r	10	20	p	P	M	C	C	C	C
B	A236	Dryocopus martius	w	1	5	i	P	P	D			
B	A242	Melanocorypha calandra	r	3	5	p	P	G	B	C	A	B
B	A243	Calandrella brachydactyla	r	1	5	p	P	M	C	C	B	C
B	A246	Lullula arborea	w			i	C	DD	D			
B	A246	Lullula arborea	r	7	27	grids1x1		P	C	B	C	C
B	A255	Anthus campestris	r	5	15	p	P	M	C	C	C	C
B	A255	Anthus campestris	c			i	R	DD	D			
B	A293	Acrocephalus melanopogon	r	1	10	p	P	M	C	B	B	B
B	A293	Acrocephalus melanopogon	c			i	R	DD	C	B	C	C
B	A294	Acrocephalus paludicola	c			i	V	DD	D			
B	A302	Sylvia undata	w			i	R	DD	D			
B	A338	Lanius collurio	c	10	50	i	P	P	D			
B	A346	Pyrhocorax pyrrhocorax	w	100	200	i	P	P	C	B	C	C
B	A379	Emberiza hortulana	c			i	V	DD	D			
B	A707	Aquila fasciata	c	1	5	i	R	P	D			
B	A727	Eudromias morinellus	c	50	100	i		P	C	B	C	C
B	A734	Chlidonias hybrida	c	8	30	i	P	P	D			
B	A773	Ardea alba	w	80	100	i	P	M	C	B	C	B
B	A773	Ardea alba	c			i	R	DD	D			
B	A855	Mareca penelope	w	10	50	i	P	P	D			
B	A855	Mareca penelope	c	10	50	i	P	P	D			
B	A856	Spatula querquedula	r	0	1	p	P	G	D			
B	A856	Spatula querquedula	c	50	100	i	P	P	D			
B	A857	Spatula clypeata	w	10	50	i	P	P	D			
B	A857	Spatula clypeata	c	50	100	i	P	P	D			
B	A861	Calidris pugnax	c	50	250	i	P	M	D			
B	A889	Mareca strepera	w	10	50	i	P	P	D			
B	A889	Mareca strepera	c	10	50	i	P	P	D			
B	A892	Zapornia parva	c	1	5	i	P	P	C	C	C	C
B	A893	Zapornia pusilla	c			i	V	DD	D			
B	A894	Hydroprogne caspia	c	1	10	i	V	P	D			
B	A604	Larus michahellis	w	3000	5000	i		P	C	B	C	C
B	A604	Larus michahellis	r	10	50	p		P	C	B	C	C
B	A604	Larus michahellis	c			i	C	DD	D			

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmals = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = 100 > p > 15 % ; B = 15 > p > 2 % ; C = 2 > p > 0 % ; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

Contexte et localisation du projet

Le projet est situé en dehors de tout périmètre Natura 2000. L'analyse des données bibliographiques, complétée par l'examen des habitats présents sur le site, indique un contexte écologique globalement peu favorable à l'avifaune d'intérêt communautaire mentionnée au sein du FSD de cette ZPS. Les milieux observés ne présentent pas les caractéristiques fonctionnelles attendues pour l'alimentation, la reproduction ou le repos des espèces ciblées par les directives européennes.

Analyse de la présence potentielle de l'avifaune d'intérêt communautaire

La majorité des espèces listées dans le formulaire standard de données Natura 2000 ont été considérées comme absentes ou seulement potentielles. Cette appréciation repose sur l'absence d'habitats favorables (zones humides fonctionnelles, roselières étendues, milieux ouverts de quiétude, falaises ou boisements matures selon les exigences écologiques des espèces).

Ainsi, les espèces paludicoles, limicoles, laridés spécialisés ou rapaces patrimoniaux ne disposent pas, sur l'aire d'étude, de ressources trophiques ni de sites de reproduction compatibles avec leur écologie. Le site ne constitue pas non plus un secteur identifié de halte migratoire ou d'hivernage.

Cas particulier du Milan noir

Le Milan noir (*Milvus migrans*) est la seule espèce d'intérêt communautaire susceptible de fréquenter ponctuellement la zone d'étude, exclusivement en phase de chasse opportuniste. Aucun indice de reproduction ou de stationnement prolongé n'a été mis en évidence. Compte tenu du caractère mobile de l'espèce et de l'absence d'éléments attractifs structurants sur le site, la fréquentation reste occasionnelle et diffuse.

Analyse des incidences potentielles du projet

Dans sa configuration et au regard des habitats concernés, le projet n'est pas de nature à entraîner une destruction directe d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire. Les perturbations potentielles (bruit, présence humaine, modification ponctuelle des milieux) resteront localisées et temporaires. Concernant le Milan noir, seule une perturbation très ponctuelle de l'activité de chasse peut être envisagée. Celle-ci demeure non significative à l'échelle du domaine vital de l'espèce.

Conclusion sur les incidences Natura 2000

Au regard :

- de la localisation hors site Natura 2000,
- de l'absence d'habitats favorables aux espèces d'intérêt communautaire,
- du caractère occasionnel de la fréquentation par le Milan noir,
- et de la nature ponctuelle et limitée des perturbations attendues,

Le projet est conclu comme présentant une absence d'incidence significative sur les objectifs de conservation des sites Natura 2000 environnants.

Aucune mesure spécifique supplémentaire n'apparaît nécessaire dans le cadre de l'évaluation simplifiée.

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Falco subbuteo	29	53	grids1x1	P					X	
B		Coturnix coturnix	9	17	grids1x1	R					X	
B		Streptopelia turtur	53	124	grids1x1	P					X	
B		Otus scops	11	28	grids1x1	C					X	
B		Athene noctua	10	31	grids1x1						X	
B		Merops apiaster	550	690	p	P					X	
B		Upupa epops	21	68	grids1x1	P					X	
B		Jynx torquilla	1	9	grids1x1	P					X	
B		Picus viridis	69	202	grids1x1						X	
B		Galerida cristata	29	57	grids1x1						X	
B		Riparia riparia	660	840	p	P					X	
B		Hirundo daurica	1	2	p	V					X	
B		Remiz pendulinus	200	300	i	C			X		X	
B		Cinclus cinclus	4	14	grids1x1	P					X	
B		Phoenicurus phoenicurus	3	11	grids1x1						X	
B		Acrocephalus arundinaceus	80	105	p	P			X		X	
B		Passer montanus	23	36	grids1x1						X	
B		Fringilla montifringilla				C					X	
B		Carduelis cannabina	4	10	grids1x1				X			
B		Miliaria calandra	17	40	grids1x1						X	

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmals = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- Motivation : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

Autres espèces remarquables de la ZPS – analyse de la présence potentielle

En complément des espèces d'intérêt communautaire strict, plusieurs espèces patrimoniales ou caractéristiques de la ZPS ont été examinées. L'analyse croisée des habitats disponibles, de la configuration paysagère et des données existantes conduit à considérer ces espèces comme faiblement potentielles à absentes sur l'aire d'étude.

Les espèces de milieux agricoles ouverts telles que la Caille des blés (*Coturnix coturnix*), ou encore le Bruant proyer (*Miliaria calandra*) nécessitent des mosaïques culturelles extensives, des jachères ou des prairies structurées, éléments insuffisamment représentés sur le site. De même, les espèces thermophiles et de milieux secs (Huppe fasciée *Upupa epops*, Guêpier d'Europe *Merops apiaster*, Alouette calandrelle *Calandrella brachydactyla*, Cochevis huppé *Galerida cristata*) ne trouvent pas de conditions favorables durables en termes de ressources trophiques et de sites de reproduction.

Espèces liées aux milieux arborés et bocagers

Les espèces forestières ou de boisements clairs (Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*, Torcol fourmilier *Jynx torquilla*, Pic vert *Picus viridis*, Gros-bec casse-noyaux ou fringilles patrimoniaux) sont également considérées comme peu probables. Les boisements présents apparaissent trop limités, fragmentés ou dépourvus de maturité écologique suffisante pour offrir cavités, continuités arborées et ressources alimentaires adaptées.

Espèces associées aux milieux humides et ripariens

Plusieurs espèces dépendantes de cours d'eau fonctionnels, de berges meubles ou de roselières (Hirondelle de rivage *Riparia riparia*, Rémiz penduline *Remiz pendulinus*, Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus*, Cincle plongeur *Cinclus cinclus*) sont jugées absentes. Le site ne présente ni hydrosystème permanent ni formations héliophytiques structurées susceptibles d'assurer leur cycle biologique.

Rapaces et espèces patrimoniales particulières

Le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) ou le Petit-duc scops (*Otus scops*) peuvent occasionnellement survoler la zone en phase de chasse ou de déplacement. Toutefois, l'absence de sites de nidification potentiels et le caractère anthropisé du secteur limitent fortement leur utilisation fonctionnelle du site.

Conclusion sur les incidences concernant ces espèces

Au regard :

- de l'absence ou de la faible fonctionnalité des habitats requis,
- du caractère ponctuel et opportuniste des contacts possibles,
- et de la nature du projet n'impliquant pas de destruction d'habitats favorables identifiés,

Le projet est considéré comme générant une absence d'incidence significative sur ces autres espèces remarquables de la ZPS.

Aucune mesure spécifique n'apparaît nécessaire dans le cadre de l'évaluation simplifiée, au-delà du respect des périodes sensibles de l'avifaune commune.

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Les habitats présents sur le site d'étude sont majoritairement d'origine anthropique. Aucun habitat d'espèces protégées ni habitat d'intérêt communautaire ne sera affecté ou détruit.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Aucune destruction d'espèce d'intérêt communautaire n'est attendue dans le cadre du projet. Les investigations bibliographiques et de terrain n'ont pas mis en évidence la présence d'espèces protégées ou patrimoniales sur l'emprise.

Concernant l'avifaune, seule une fréquentation ponctuelle du Milan noir (*Milvus migrans*) en phase de chasse opportuniste est envisageable, sans stationnement ni reproduction. Aucun individu n'a été observé de manière régulière et aucune destruction directe d'individus n'est attendue.

Pour les autres groupes faunistiques (chiroptères, mammifères semi-aquatiques, amphibiens, reptiles, invertébrés et poissons d'intérêt communautaire), les habitats nécessaires à leur cycle

biologique sont absents du site. En conséquence, aucune destruction ou perturbation directe d'individus n'est anticipée.

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

Les perturbations potentielles se limitent à la phase travaux et concernent essentiellement des espèces communes à faible enjeu. Les effets attendus correspondent à des dérangements temporaires liés au bruit, à la présence humaine et aux mouvements d'engins.

Aucune perturbation significative des fonctions vitales des espèces d'intérêt communautaire n'est attendue. L'absence d'habitats favorables exclut notamment tout impact sur la reproduction, le repos ou l'alimentation de ces espèces.

Pour le Milan noir, seule une perturbation ponctuelle de l'activité de chasse peut être envisagée. Celle-ci restera non significative au regard du domaine vital de l'espèce, du fait que cette espèce soit migratrice (présence en France pour reproduction d'avril à août) , et de la disponibilité d'habitats alternatifs dans l'environnement proche.

Les chiroptères peuvent occasionnellement survoler le site en phase de chasse, mais l'absence de gîtes et de corridors structurants implique un impact négligeable sur leurs fonctions écologiques.

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

X NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

Au regard : de la localisation du projet hors périmètre Natura 2000 (distance minimale d'environ 5 à 6 km), de l'absence d'habitats d'intérêt communautaire sur l'emprise, de la non-détection d'espèces d'intérêt communautaire et de la faible potentialité d'accueil du site, et du caractère localisé et temporaire des perturbations en phase travaux, le projet n'est **pas susceptible d'avoir d'incidence significative** sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 environnants.

L'analyse écologique globale du site, met en évidence une fonctionnalité limitée pour les espèces ciblées et l'absence d'éléments structurants susceptibles d'être affectés par le projet.

En conséquence, la poursuite d'une évaluation d'incidences approfondie n'apparaît pas nécessaire.

☐ **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Sète

Signature : Alice Saintvanne, gérante Naturae

Le (date) : 11 mars 2026



Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l'« **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Publications)

- Information cartographique **GeoIDE-carto** :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Accès directs > Données / Cartographies > Cartographie interactive)

- Dans les **fiches de sites région PACA** :

Sur le site internet du ministère :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr> (Eau et Biodiversité > Espaces et milieux naturels terrestres > **Natura 2000**)

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > DOCOB en PACA)

- Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr> (Programmes > Recherche de données Natura 2000)

- **Après de l'animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Le réseau > En PACA > Les sites Natura 2000)

- **Après de la Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) du département concerné** :

Voir la liste des DDT dans l'«Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000»